



contrat de mariage et suite

Par kty, le 23/06/2010 à 13:56

Maitre, bonjour,

Je vais faire court

Je souhaite me marier sous régime de la séparation des biens. raison simple mon fiancé à un enfant d'une union sans mariage. IL a 5 ans. Je possède des biens mobilier et immobilier. Je souhaite que tant mon fiancé, tant son fils n'aient aucun droit sur mes biens personnels. mon fiancé est d'accord. Cependant il m'a dit, que apres le mariage si l'on venait à acheter une maison et que nous aurons des enfants, et bien la maison achetée par lui et moi reviendra tant à nos enfants commun qu'à son fils issu de sa premiere relation. Donc voici ma question:

- est-il obligé que son fils ait droit sur la maison que nous souhaitons acheté au même titre que nos enfants futurs communs?
- que dois je faire pour que son fils n'ait aucun droit sur les bien acheté avec mon fiancé apres le mariage et que ce ne soit que les enfants que nous aurons ensemble?

Merci de votre réponse car personnellement je n'en dors plus.

Kty.

PS pourriez vous me répondre le plus rapidemnet possible étant donné que le mariage est prévu pour le 24 juillet 2010. Merci encore de votre écoute et compréhension.